L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. | NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 12 JUIN 1877. | 32me Année.

DUFOUR & LEMIT,
PROPRIÉTAIRES-GÉRANTS.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI MATIN 12 JUIN.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par D. H. Murphy & Son, au No 16 de la rue Tchoupitoulas—grand stock d'épicerie, vins et liqueurs, etc.

Groceries, vins, liqueurs, &c.—Magasins Stock. Voir Premiers-Comptes de D. H. Murphy & Son, sous le titre de "Vente à crédit."

BÉTOUVILLES.

Mardi, 12 juin 1877.

ALCASAR—Chansonnettes, spectacles, etc.

La morale des politiciens,

Il y a quelques années, la justice française exerça des poursuites contre les mariniers de la Seine qui se permettaient de lever une dîme sur les barriques de vin qu'ils étaient chargés de transporter de Rouen à Paris.

Il y eût un grand émoi dans la gent marinière qui considérait le piquage des barriques comme un droit établi par un usage immémorial. On amena devant le tribunal des octogénaires et même un centenaire, qui déclarèrent que "cela n'était toujours fait."

Le tribunal n'admit pas cette doctrine et condamna les piqueurs de vin pour leur inculquer la notion du tien et du mien.

Quelques condamnations sévères sont également nécessaires aux Etats-Unis pour mettre fin à certaines usages qui remontent peut-être à une date assez reculée, mais qui ont pris depuis une vingtaine d'années, des proportions vraiment alarmantes. Nous voulons parler des pratiques de ces politiciens peu scrupuleux qui considèrent que l'occupation d'un emploi public autorise le droit de s'enrichir aux dépens du Trésor.

Il n'est que trop certain qu'il y a un grand nombre de ces voleurs publics qui n'ont nullement conscience de leur culpabilité et qui ne se rendent pas compte de leur infamie. L'indulgence et la tolérance que la société américaine a témoignées trop longtemps à leur égard, les a encouragés dans une opinion erronée sur leur propre conduite.

Tweed a raconté, dans ses confessions, que la lumière s'était faite à un moment dans son esprit et, qu'à partir de ce moment, il avait compris toute l'étendue de sa faute. Mais que de Tweeds au petit pied n'y a-t-il pas, dans les Etats-Unis, qui jouissent de l'impunité et d'une fortune mal acquise, sans le moindre remords de conscience. Et quand l'un d'eux, par hasard, est l'objet de poursuites, on le voit se poser en victime d'une persécution, et il ne manque pas de trouver des gens qui s'intéressent sur son sort et qui lui témoignent de la sympathie.

Les voleurs publics s'assimilent aux contrebandiers qui ont inventé à leur usage cette doctrine facile et aussi fausse que dangereuse que "voler le gouvernement on n'est pas voler". Cependant le contrebandier ou la fraudeur est moins coupable que l'homme qui investi d'une fonction publique, en abuse pour détourner des fonds ou pour commettre des extorsions. Voler dans ces conditions est un acte bien plus criminel que de voler un pain pour manger. Que de milliers d'hommes publics aux Etats-Unis ne se sont pas fait faute de puiser à pleines mains dans les caisses publiques? Combien n'en a-t-on pas vus qui, avec un salaire modique, trouvaient le moyen de mener un train de vie fastueux, ouvrant leurs femmes de toilettes extravagantes, délabissant dans leurs équipages luxueux la population qu'ils dépouillaient?

Ce qui est triste à dire c'est qu'alors que chacun savait que leur luxe provenait d'une source impure, le vide ne se faisait pas complètement autour d'eux. Ils trouvaient des gens qui par calcul ou par faiblesse, fraternisaient avec eux et leur donnaient la main. Devenus riches, ils se croyaient les égaux des premiers citoyens et prétendaient marcher de pair avec les honnêtes gens.

L'opinion publique devrait se montrer plus sévère pour les hommes qui sont notoirement connus comme des exploiteurs sans scrupules. Une réaction n'est faite depuis quelque temps et il faut qu'elle s'accentue encore. Les carpets-baggers qui se sont enrichis en Louisiane à nos dépens depuis dix ans, ne doivent pas être admis à occuper le haut du pavé. S'ils persistent à nous infliger leur présence, il faut que les honnêtes gens leur tournent le dos et leur fassent sentir que leur séjour parmi eux qu'ils ont dépouillés n'est que toléré.

Ceux contre lesquels il y aura des preuves suffisantes de malversations, devront être poursuivis suivant toute la rigueur des lois, et les verdicts de nos jurés devront apprendre à eux et à leurs semblables que ni les prétentions, ni les mages ne peuvent prévaloir contre la loi et que le temps de cette morale facile qui était l'absence de toute morale, est désormais passé.

Plus d'un de ces grands coupables affectera de s'étonner et de s'indigner d'être l'objet de poursuites, mais le jour de la lumière viendra pour eux comme pour Tweed, et, quand quelques-uns d'entr'eux iront réfléchir à l'ombre des murs du pénitencier sur la notion du tien et du mien qu'ils ont méconnue, les autres comprendront peut être que le séjour de la Louisiane est dangereux pour eux et ils nous débarrasseront de leur présence.

Bon café Rio grillé et moulu à 25 cts la livre au grand dépôt de T. 5 rue du Camp.

LE NOUVEAU MINISTRE DE LA MARINE EN FRANCE—Le *Journal officiel*, du 25 mai, publie un décret nommant M. le vice-amiral Cloquet des Touches, ministre de la marine, en remplacement de M. le vice-amiral Fourichon, dont la démission est acceptée.

Le nouveau ministre est un marin distingué qui a l'avantage de n'appartenir à aucun des groupes parlementaires.

LA CREOLE.—C'est le nom que MM. Bornio & Brother, fabricants de cigares et de tabac préparé dans tous les genres, No 77 rue Gravier, donnent à du tabac à fumer (fine cut) qui sort de chez eux et qu'ils recommandent aux connaisseurs. Ce tabac est parfumé et possède une saveur extrêmement délicate. Il sera, nous n'en doutons pas, fort recherché par les fumeurs. "La Créole" deviendra, nous en sommes sûrs, une des marques favorites parmi les amateurs de la cigarette et de la pipe.

CHEMIN DE FER DE JACKSON.—L'administration de cette ligne nous informe que les brèches ébréchées entre Grand Junction et Jackson, Tennessee, sur cette ligne, par les crues des rivières, ont toutes été réparées et que des trains ont recommencé à circuler hier sans interruption.

JOURNAUX ILLUSTRÉS.—La librairie Hébert & Cie, coin Chartres et Bienville, vient de recevoir les numéros du 26 mai de *l'Illustration* et du *Monde Illustré*.

LE BÉNÉFICE DE MME DESDIT A L'ALCAZAR.—Le programme de la représentation de jeudi à l'Alcazar, au bénéfice de Mme Desdit, se compose ainsi: un acte qui *paie*, vaudeville en un acte, un intermède musical dans lequel la bénéficiaire chantera "Orgue de Printemps" et *Berceau et Lilas*, vaudeville.

RECHERCHE DU CORPS DE PETIJEAN.—On s'est beaucoup occupé ces jours-ci de la découverte d'un squelette humain, trouvé dans le détroit d'une [illegible] inhabitée du Bayou Lafourche.

Ce moyen, que M. Pessard indique à qui veut l'entendre, [illegible] la plus [illegible] conclusion dans ce cas. Il [illegible] dans la plaine un bloc de [illegible] de Petijean.

Le sève dépendant [illegible] le [illegible] de cep, et les personnes qui s'intéressent à la vigne [illegible] M. Pessard [illegible] de prendre pli [illegible].

LETTRES D'ALLEMAGNE.

M. Saint Genest dans de Press en Flandre:

[illegible] Mr. France, [illegible] que [illegible] et qu'on voit avoir [illegible] d'événements qui ne se sont pas réalisés; [illegible] cette terrible machine militaire [illegible] Prussiens, [illegible] la conviction que bientôt [illegible] ne pourrait même le dompter [illegible] Ils ne se [illegible] pour [illegible] le [illegible] [illegible] Allemagne, "le parti militaire avait tout joué sur un coup d'une guerre prochaine."

On dit [illegible] qu'on [illegible] par la [illegible] [illegible] [illegible]